



Après avoir été sur internet mon compte débite 2 fois

Par **joelle**, le **16/04/2011** à **11:23**

Bonjour,
suite à des manipulations sur internet qui ont été annulées dans l'heure on m'a prélevé de 89 euros et 79 euros sur l'un des deux prélèvements un site s'est engagé à nous rembourser mais pas de confirmation pour l'instant, pour l'autre on a fait opposition ce jour et nous devons déposer plainte auprès de la gendarmerie pouvez-vous me dire les démarches à faire supplémentaires.